



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

AVIS DE CONCESSION

CONCESSION DE SERVICE : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CENTRE D'ESCALADE A GRABELS

Directive 2014/23/UE

Accusé de réception en date du 11/02/2022 annonce n°21-171017 pour parution BOAMP et JOUE

SECTION I : POUVOIR ADJUDICATEUR/ENTITÉ ADJUDICATRICE

I.1) NOM ET ADRESSES

ville de Grabels, Numéro national d'identification : 34, 1 Place Jean Jaurès,

Point(s) de contact : Magali Blanc ; Sandrine SANS, 34790, grabels, F, Téléphone : (+33) 4 67 10 41 00,
Courriel : marches.publics@ville-grabels.fr, Code NUTS : FRJ13

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.ville-grabels.fr/>

Adresse du profil acheteur : <https://marches.montpellier3m.fr>

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://marches.montpellier3m.fr>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :

Autre adresse : Mairie, Numéro national d'identification : 34, 1 place jean Jaurès, 34790, grabels, F,
Téléphone : (+33) 4 67 10 41 10, Courriel : magali.blanc@ville-grabels.fr, Code NUTS : FRJ13, Adresse internet : <https://marches.montpellier3m.fr>

Les candidatures ou, le cas échéant, les offres doivent être envoyées :

par voie électronique à l'adresse : <https://marches.montpellier3m.fr>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autre type : Commune

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

I.6) ACTIVITÉ PRINCIPALE



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

SECTION II : OBJET

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé : CONCESSION DE SERVICE : DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CENTRE D'ESCALADE A GRABELS

Numéro de référence : 22DSPESC

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché Services

II.1.4) Description succincte :

Concession de service : Délégation de service public centre d'escalade : promotion, animation, exploitation, maintenance et entretien du Centre d'escalade de Grabels. Superficie totale du bâtiment équipé et aménagé pour la concession est d'environ 611 m² : Activité sportive : 428 m² au sol environ dont une mezzanine de 48 m² (pour une hauteur utile au faîtage de 14,5m) Locaux connexes 183 m² (sanitaires, vestiaires, salle d'entraînement, bureau, boutique, ...). La salle d'activité est équipée de trois types de murs d'escalade. Un potentiel d'environ 161 m² au sol reste à aménager et équiper pour l'activité (caractéristiques : hauteur utile au faîtage de 14,5m avec ou sans cuves de l'ancienne activité (cave coopérative). Les candidats à la DSP pourront proposer un programme d'investissement partiel ou total sur cette partie du bâtiment. Domaine de la délégation équipement sportif : centre d'escalade
Lieu d'exécution : 1 rue de rue de la Treille Grabels

II.1.5) Valeur totale estimée :

Valeur hors TVA : euros

II.1.6) Information sur les lots :

Ce marché est divisé en lots : non

Mots descripteurs : Délégation de service public

II.2) DESCRIPTION

II.2.1) Intitulé :

Lot n° :

II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 92610000

Descripteur supplémentaire :



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ13

Lieu principal d'exécution : Grabels

II.2.4) Description des prestations : Concession de service : Délégation de service public centre d'escalade à Grabels

II.2.5) Critères d'attribution

La concession est attribuée sur la base des

Critères énoncés dans les documents du marché

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : euros

II.2.7) Durée de la concession

Début : 1.e.r août 2022 - Fin : 31 juillet 2028

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le marché s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Concession de service : Délégation de service public au titre du CGCT – articles L. 1411-1 à L 1411-19 CGT et concession de l'article L 1121-3 du code de la commande publique dont la passation et l'exécution relèvent de la troisième partie de ce code et notamment de l'article R 3126-1 du CCP.

Mots descripteurs : Délégation de service public

SECTION III : RENSEIGNEMENTS D'ORDRE JURIDIQUE, ÉCONOMIQUE, FINANCIER ET TECHNIQUE

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions, indication des informations et documents requis :

Pièce 1 : Lettre de candidature permettant d'identifier le candidat (dénomination, adresse du siège, forme juridique, N°SIRET, personne ayant le pouvoir d'engager la structure) et habilitation éventuelle du mandataire ;

Pièce 2 : Extrait K bis du registre du commerce et des sociétés ou document équivalent

Pièce 3 : Déclaration sur l'honneur attestant qu'il ne fait l'objet d'aucune exclusion de plein droit prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-5 du CCP pour participer à la procédure de passation des contrats de concession

Pièces 4 : Déclaration sur l'honneur attestant ° Que les renseignements et documents relatifs à ses capacités et à ses aptitudes, exigés en application des articles L. 3123-18, L. 3123-19 et L. 3123-21 et dans les conditions fixées aux articles R. 3123-1 à R. 3123-8, sont exacts.

Pièce 5 : Attestation sur l'honneur du respect des obligations liées à l'emploi des travailleurs handicapés prévues aux articles L. 5212-1 à L. 5212-5 du Code du Travail.

Pièce 6 : Attestations du candidat justifiant qu'il est en règle envers ses obligations fiscales et sociales (justificatifs selon liste fixée par arrêté du 22 mars 2019 modifié par arrêté du 17 mars 2021 NOR : SSAS2107646A) ; Pièce 7 : Attestation de responsabilité civile et professionnelle de moins de trois mois délivré par une compagnie d'assurance solvable.

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Pièce 8 : Note de présentation de la société ou de la structure qui comprendra les documents suivants : statuts, évolution du chiffre d'affaires, composition du capital, organisation interne, activités principales et accessoires, certification et démarche qualité éventuelles

Pièce 9 : Bilans et comptes de résultats des trois derniers exercices ; Déclaration relative au chiffre d'affaire global et au chiffre d'affaire relatif aux prestations, objet de la présente consultation, réalisés au cours des trois derniers exercices.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Pièce 10 : Liste de références détaillées exécutées au cours des 5 dernières années ou en cours, du candidat en matière d'exploitation et de gestion d'équipements sportifs aux caractéristiques comparables à celles du service délégué.

Pièce 11 : Moyens techniques et humains dont dispose le candidat pour assurer l'exécution des missions de la concession envisagée notamment via l'indication de titres d'études et professionnels, d'attestation de niveau de capacité ou de certifications professionnelles et des personnes affectées à la concession.

Pièce 12 : Note sur les méthodes et les moyens que le candidat entend mettre en œuvre pour l'exécution des missions en vue d'assurer la continuité sur le service public délégué et l'égalité de traitement des usagers devant le service public.

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les concessions réservées

III.2) Conditions liées à la concession

III.2.1) Information relative à la profession

Référence des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables :

III.2.2) Conditions d'exécution de la concession :

III.2.3) Informations sur le personnel responsable de l'exécution de la concession

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

SECTION IV : PROCÉDURE

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics :

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.2) Date limite de remise des candidatures ou de réception des offres : **14 mars 2022 - 13:00**

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

SECTION VI : RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

VI.1) RENOUELEMENT

Il ne s'agit pas d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Selon articles L1411-5 du CGCT et R 3123-12 du CCP admission des candidats sur examen des : -
Garanties professionnelles et financières /

-Respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L. 5212-1 à L. 5212-4 du code du travail



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

-Aptitude à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

Conditions de participation à la procédure : Le dossier de consultation peut être téléchargé gratuitement. Il est disponible à l'adresse électronique suivante <http://marches.montpellier3m.fr>
Modalités de retrait du dossier de consultation phase candidature se reporter à l'article 6.1.2. Du règlement de la consultation

Modalités de remise des candidatures se reporter à l'article 6.1.5 du règlement de la consultation
Déroulement de la procédure se reporter à l'article 6 du règlement de consultation.

L'autorité concédante n'a pas décidé de limiter le nombre de candidat admis à présenter une offre (article R 3123-11 du ccp). L' autorité concédante se réserve le droit de recourir à la négociation selon article L 1411-5 du CGCT et dans les conditions de l'article L 3124-1 du CCP.

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Montpellier, 6, rue Pitot, 34063, MONTPELLIER, F, Téléphone : (+33) 4 67 54 81 00, Courriel : greffe.ta-montpellier@juradm.fr

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS 11 février 2022